

[Text]

country. This is particularly so if we are to guarantee our strategic freedom to deploy our Europe task forces.

Based on our understanding of the military threat to Canada, there is requirement for an airborne formation as a highly mobile, rapid reaction force that is capable of quickly responding anywhere in Canada, including the Far North. The Special Service Force, which is tasked for this responsibility, is focusing in particular on air and ground mobility requirements, sustainability and longrange communications. Ideally we should have at least two more air transportable brigades to conduct followon operations or to deal with a number of threats simultaneously. This could be a mission for the reserves and is not considered excessive given our vast territory.

In addition to those forces, we estimate that large numbers of home guard troops would be required to assist in the protection of military vital points and that thousands more are likely to be required to assist in the protection of civil vital points, vital material contractors and vital commercial facilities, if the Solicitor General is unable to cope during an emergency.

Some of those critical civilian facilities would be necessary for the mobilization, deployment and sustainment of both Canadian forces and United States forces. Even though the quality of those guarding troops could be lower than that of combat formations, the sheer numbers of guards which might be needed on short notice dictate that we foresee such potential requirements in developing our force structures. Intelligence estimate are now addressing this problem and will be critical to establishing our final requirements.

We continue to maintain our requirements for a divisional size task force headquarters to allow for the command and control of multifunction operations in a defence of Canada and North America scenario, including command of United States forces of brigade size. Ideally this task force headquarters should be selfcontained and exist full time in at least cadre form to allow mobile command headquarters the freedom to concentrate on the mobilization of the army in times of emergency. In fact, under the present arrangements a portion of mobile command headquarters is required to form the task force headquarters, supported by elements of the Signals Regiment, including reservists. Naturally this would adversely affect the performance of both Mobile Command headquarters and the Signals Regiment in wartime.

[Traduction]

d'importantes forces qui devaient normalement être déployées outre-mer, et ce pour assurer la protection de ces points vitaux. Bref, notre capacité de défendre les forces postées au Canada doit non seulement pouvoir affronter la menace d'un ennemi réel, mais également être perçue par le grand public canadien comme une force capable de réagir à une menace n'importe où au Canada. C'est particulièrement vrai si nous devons garantir notre liberté stratégique de déployer ou non nos forces en Europe.

Puisque nous comprenons bien la menace militaire qui peut peser sur le Canada, nous croyons qu'il nous faut une formation aéroportée qui représente une force de réaction hautement mobile, rapide et capable de riposter rapidement n'importe où au Canada, y compris dans l'Extrême-Nord. La Force de service spécial, à qui est confiée cette responsabilité, est axée plus particulièrement sur les besoins, les renforts et les moyens de communication de longue portée, aériens et terrestres. Idéalement, nous devrions avoir encore au moins deux autres brigades aérotransportables pour relancer l'ennemi ou pour traiter avec un certain nombre de menaces simultanément. Ce pourrait être une mission pour les réserves, qui ne serait pas considérée excessive étant donné notre vaste territoire.

En plus de ces forces, nous estimons qu'un grand nombre de troupes de surveillance basées au Canada seraient nécessaires pour assurer la protection de points militaires vitaux et que des milliers d'autres soldats seront probablement nécessaires pour la protection des points vitaux civils, des grands entrepreneurs de matériaux et des installations commerciales vitales, si le Solliciteur général est incapable d'assumer cette protection en cas d'urgence.

Il ne faut pas oublier que certaines de ces installations civiles seraient nécessaires à la mobilisation, au déploiement et au renfort des forces canadiennes et américaines. Même si ces troupes de surveillance pourraient être de moindre qualité que celles des formations de combat, l'importance des troupes qui pourraient être nécessaires sur bref avis montre bien qu'il faut prévoir ces effectifs en structurant nos forces. Le Service de renseignements s'attaque maintenant à ce problème, et nous nous fonderons essentiellement sur ses données pour établir nos besoins définitifs.

Nous continuons à soutenir que nous avons besoin d'un quartier-général de détachement armé divisionnaire pour permettre le commandement et le contrôle des opérations de multiples formations dans un scénario de défense du Canada et de l'Amérique du Nord, y compris un commandement des forces américaines de la taille d'une brigade. Ce quartier-général de détachement armé devrait être autonome et permanent pour permettre au quartier-général du commandement mobile de se concentrer sur la mobilisation des forces en cas d'urgence. En fait, selon les dispositions actuelles, une section du quartier-général du Commandement mobile doit former le quartier-général du détachement armé appuyé par des éléments du Régiment des estafettes, y compris des réservistes. Naturellement, cette obligation nuirait au rendement tant du quartier-général du Commandement mobile que du Régiment des estafettes en temps de guerre.